



UNE NOUVELLE APPROCHE DE L'ENTREPRISE

La Mission de notre structure, en tant qu'acteur du Service Public de l'Emploi (SPE), est de permettre aux jeunes déscolarisés de 16 à 25 ans d'accéder à l'emploi, de s'insérer tant socialement que professionnellement. Cet objectif unique engage une multitude d'étapes, de savoir-faire et de partenariats, afin d'accompagner le jeune aux portes de l'entreprise.

Cette dernière étape, c'est la rencontre entre un jeune qui le plus souvent ne connaît pas les codes de l'entreprise et n'a pas l'expérience lui permettant de rapidement les appréhender et s'y adapter ; et une entreprise qui, sur notre territoire de responsabilité, composée à 80 % de moins de 10 salariés, n'a pas le temps de s'adapter aux nouveaux codes que véhiculent les jeunes et ne maîtrise pas les outils qui pourraient lui permettre de s'y adapter (formation avant l'embauche, tout au long de la vie, GPEC, etc.).

Nous abordons le chômage des jeunes non pas comme une fatalité, mais essentiellement comme l'absence de rencontres significatives entre une personne et une entreprise, toutes deux n'ayant pas les moyens d'appréhender l'autre dans un environnement qui lui est propre.

Il nous faut donc permettre au jeune de se faire une juste représentation des besoins de l'entreprise, ainsi que de permettre à l'entreprise, souvent isolée et mal informée, de se faire une juste représentation de ce que le jeune peut lui apporter dans un environnement de services pluriels inconnus ou mal maîtrisés, concernant la formation, les aides à l'embauche et la meilleure façon de réussir l'intégration du nouveau salarié au sein du projet de l'entreprise.

La finalité du présent projet étant de satisfaire notre ambition de permettre aux jeunes de concrétiser leur approche de l'entreprise par la signature d'un contrat de travail, nous mettons en œuvre des actions relevant de 3 ordres :

- 1) Se faire reconnaître par les entreprises et les services territoriaux (EPCI, acteurs du développement économique) tant comme partenaire incontournable de l'emploi que comme ressource de la formation et de la GPEC.
- 2) Organiser au sein de notre structure un cabinet permettant d'offrir un accompagnement personnalisé pour chaque entreprise « cliente » de la mission locale, comme nous le faisons avec les jeunes qui nous sollicitent.
- 3) Faire que les entreprises et les jeunes se rencontrent, tant à la mission locale qu'au sein de l'entreprise.

L'objectif opérationnel de notre projet est donc d'offrir à chaque entreprise partenaire de la mission locale une offre de services personnalisée, faire que l'entreprise bénéficie du même accompagnement que nos jeunes, avec un référent unique, la définition d'un parcours d'intégration, l'aide au montage de formation, le lien avec les OPCA et les centres de formations, etc.

Nous faisons le pari que c'est en donnant la même place à l'entreprise qu'au jeune que nous permettrons la rencontre de leurs besoins.

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DU PROJET :

Il s'agit de changer la place de l'entreprise dans la politique de l'emploi, de ne plus la considérer uniquement comme un fournisseur, mais plutôt comme un client.

Nous travaillons sans cesse à l'amélioration de notre processus d'accompagnement des jeunes, un processus qui doit régulièrement s'adapter aux nouveaux outils de la politique de l'emploi des jeunes (ANI, CIVIS, EAV, GARANTIE JEUNE, etc.). Dans ce cadre et sûr que l'emploi des jeunes ne peut être dissocié de l'entreprise, nous avons investi la relation entreprise avec de bons résultats, mais par le biais d'une vision qui nous semble aujourd'hui incomplète et qu'il faut renforcer sur le conseil en formation.

De la même façon que nous apportons aux jeunes un accompagnement individualisé avec une définition de parcours, avec des étapes et des outils différents pour réaliser chacune de ces étapes, nous souhaitons aujourd'hui offrir le même type d'accompagnement aux entreprises.

Notre projet doit donc satisfaire aux contraintes suivantes :

- Se faire connaître de l'entreprise et reconnaître par l'entreprise.
- Se faire connaître et reconnaître des structures qui accompagnent l'entreprise : collectivités locales et territoriales, chambres consulaires, associations d'entreprises, groupement d'employeurs, agence départementale de développement, centres de formations, OPCA, FONGECIF, etc.
- Offrir à l'entreprise une connaissance des services que la mission locale met en œuvre, dont les outils de la politique publique de l'emploi « mesures en faveur de l'emploi des jeunes » ;
- Construire un espace où jeunes et entreprises peuvent communiquer.

Pour atteindre les objectifs suivants :

- **Innovation dans la relation aux employeurs** : les mettre au centre de notre processus d'accompagnement.
- **Innovation dans l'appui au recrutement** : apporter un conseil « global » qui permette à l'employeur de recruter plus facilement et mieux, en prenant en compte ses contraintes, en lui présentant des candidats qui y satisfassent et/ou en lui apportant les conseils et les outils qui lui permettent d'intégrer le candidat tant dans l'organisation que dans son poste de travail.

Les moyens pour atteindre ces objectifs sont :

- **Un chef de projet** en charge des connexions Mission Locale / Employeurs / Partenaires de l'emploi, pour piloter, coordonner et suivre le projet, participer au développement du réseau des entreprises et intégrer la démarche dans notre environnement économique et institutionnel (Employeurs, Etat, Collectivités territoriales, Collectivités locales, Conseil Régional, associations d'entreprises, Service Public de l'Emploi, Groupement d'employeurs, chambres consulaires, associations, ESS).
- **3 chargés de relation entreprise** couvrant l'ensemble du territoire de la mission locale des Trois Vallées (51 communes / 7 EPCI avec répartition des CRE / EPCI), sans omettre les entreprises en Ile de France qui font appel à nous, les jeunes n'étant pas limités au territoire de responsabilité de la mission locale pour chercher du travail. Cette organisation permet à l'employeur d'avoir un référent unique (comme les jeunes au sein de la mission locale), avec numéro de téléphone portable joignable toute la journée et un mail personnalisé. Le chargé de relation entreprise fait l'interface entre l'entreprise, les conseillers qui accueillent les jeunes de la mission locale et les jeunes dans le cadre du rapprochement et du suivi en entreprise. Chaque chargé de relation entreprise peut se déplacer dans toute l'Ile-de-France.
- **1 chargé de relation entreprise spécialisé dans le conseil à la formation**, poste transversal et complémentaire à tous les autres. Il est chargé d'apporter des solutions de formation avant et après embauche, des conseils en gestion prévisionnelle des compétences, de pouvoir favoriser le lien des entreprises avec les OPCA, les OPACIF, de pouvoir mettre en place des formations pour plusieurs entreprises qui auraient un même besoin, de faire du conseil en évolution professionnelle, de conseiller l'entreprise sur l'organisation et la mise en œuvre des entretiens professionnels, de conseiller les salariés sur le Compte personnel de formation, etc.